

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 2 avril 2007, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Gaston Robin, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

07-04-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption des procès-verbaux

07-04-02 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par monsieur Gaston Robin

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 5 mars 2007 ainsi que ceux des séances spéciales tenues les 27 et 30 mars 2007, soient acceptés tels que présentés.

Adopté.

a) Suivi aux procès-verbaux

Monsieur le maire mentionne que le transfert du permis de transport maritime de la Commission des transports du Québec détenu précédemment par Navigation Lavoie Inc. ainsi que celui des licences radio ont été effectués.

04. Correspondance

07-04-03 Organisation d'activités sous l'égide de la Fondation F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues pour souligner la Fête nationale du Québec

Considérant que la Fondation F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues est à organiser des activités pour souligner la Fête nationale du Québec ;

Considérant que F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues demande à la Municipalité l'autorisation d'utiliser les terrains adjacents au Centre de la Volière ainsi qu'une contribution financière pour la réalisation de ces activités ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues autorise l'utilisation des terrains adjacents au Centre de la Volière par la Fondation F.A.U.N.E. Isle-aux-Grues et alloue un montant de 100 \$ pour l'organisation de la Fête nationale du Québec.

Adopté.

Madame Édith Rousseau a transmis le compte-rendu de la rencontre spéciale, tenue le 28 mars 2007, en présence de madame Esther Larochelle, directrice générale de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud.

Dans une lettre adressée à monsieur Georges Farrah, président-directeur général de la Société des traversiers du Québec, ayant pour objet le *Renouvellement du bail de la Gare fluviale de Montmagny* et dont la Municipalité a reçu une copie conforme, monsieur Gaston Caron, président de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, relate le déroulement des pourparlers avec la STQ pour le renouvellement du bail et des discussions avec monsieur le maire pour que l'Office puisse occuper le bureau vitré à l'entrée de la Gare fluviale. Monsieur le maire mentionne que ce bureau, lors de la construction de la Gare fluviale était réservé au gardien du quai et au gestionnaire du traversier et que ce dernier pourrait être utilisé par le personnel de l'Office en dehors de la saison de navigation. De nouvelles rencontres auront lieu prochainement.

07-04-04 **Renouvellement d'un contrat de service (banque d'heures) avec Microplus et Dumoulin de Montmagny**

Considérant que le contrat de service intervenu entre la Municipalité et Microplus et Dumoulin de Montmagny pour la réparation des équipements informatiques est à échéance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

De renouveler le contrat de service (banque d'heures) avec Microplus et Dumoulin Montmagny soit : 5 heures (300 minutes) au taux horaire de 48,95 \$ pour un total de 244, 75 \$.

Adopté.

Le ministère des Transports du Québec a transmis le relevé de paiement pour le contrat de déneigement indiquant qu'un montant de 3 380,40 \$ en paiement de la tranche 3 devrait nous parvenir sous peu. Sur ce paiement un montant de 346,13 \$ est versé à titre de montant additionnel (clause d'ajustement du carburant).

Madame Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, accorde une subvention de 4 493 \$ pour l'année 2007 dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local. Ce montant sera versé en trois versements, un premier versement de 1 500 \$ a déjà été reçu.

Dans un document transmis à la Municipalité, monsieur Denis Martel, secrétaire-trésorier du Club d'astronomie le ciel étoilé de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, mentionne quelques détails concernant leur plan d'action.

La MRC de Montmagny a transmis le procès-verbal de la réunion des directeurs incendie de la MRC de Montmagny, tenue le 12 février 2007.

Dans une lettre en date du 14 mars 2007, la CSST constate qu'à la suite d'un acte juridique, la Municipalité poursuit depuis le 1^{er} janvier 2007, les activités exercées auparavant par Navigation Lavoie Inc. et par conséquent, le risque associé au dossier d'assurance de l'employeur précédent est maintenant associé au dossier de la Municipalité.

Madame Sarah Croteau au nom du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Yvon Vallières, accuse réception d'une lettre et d'une résolution en appui au mémoire de la municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick.

La Chambre de commerce et industries de Montmagny invite ses membres à son assemblée générale annuelle et joint à cette invitation le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, tenue le 18 avril 2006.

L'Office du tourisme de la Côte-du-Sud invite ses membres à son assemblée générale annuelle et joint à cette invitation le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du Conseil d'administration, tenue le 21 mars 2006.

07-04-05 Services professionnels en droit municipal

Considérant que la Municipalité a déjà une entente avec Me Daniel Bouchard, avocat pour la Société Lavery, De Billy, qui consiste à une formule de services professionnels sous forme d'abonnement à un Service de première ligne ;

Considérant que cette formule consiste à répondre à toute question reliée à l'administration de la Municipalité, sans limite quant aux nombres de questions soumises, dans la mesure cependant où les réponses à ces questions n'exigent aucune recherche législative, jurisprudentielle, doctrinale ou autre;

Considérant que cette formule assure une vérification légale des projets de procès-verbaux des réunions du Conseil et formulation de commentaires téléphoniques à la directrice générale, à l'exception cependant des règlements ou de tous documents connexes ou administratifs de la Municipalité (contrats, ententes intermunicipales, etc.), avant leur adoption légale par le Conseil ;

Considérant que le coût annuel de ce service est de 700 \$ par année, taxes et déboursés non inclus, payable en deux versements et que seuls le maire, la directrice générale et l'inspecteur ont accès à ce service ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues reconduise l'entente intervenue avec Me Daniel Bouchard pour des services professionnels en droit municipal avec une formule sous forme d'abonnement à un Service de première ligne au coût de 700 \$ par année, taxes et déboursés en sus ;

Adopté.

Monsieur Pascal Quesnel, ingénieur pour la firme BPR, a transmis en copie conforme à la Municipalité les correspondances adressées à monsieur Carl Bernier, ingénieur, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ayant pour objet *Disposition des déchets et Fermeture du dépôt en tranchée*.

Madame Édith Rousseau a remis une résolution adoptée par le Conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues indiquant que cette dernière accepte d'être responsable de l'information concernant la traverse Isle-aux-Grues-Montmagny et ce, pour la durée des opérations du traversier.

Pour faire suite à une demande pour une utilisation autre que l'agriculture pour une partie du lot 84-P, la Commission de protection du territoire agricole du Québec, dresse le compte-rendu de la demande et l'orientation préliminaire et mentionne qu'après pondération de l'ensemble des critères, cette demande devrait être autorisée.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec transmet un avis de modification de l'orientation préliminaire pour le lot 106-P, 111-P, et indique qu'après avoir pris en considération l'ensemble des éléments au dossier et tenu compte des informations supplémentaires mentionnées lors de la rencontre publique, la Commission est d'avis qu'elle peut faire droit à la demande.

Dans une lettre en date du 16 mars 2007, monsieur Alain Caron, président, Pourvoirie Rod & Gun Isle-aux-Grues, demande une réduction de la taxe de vidange allégeant qu'il est un résident saisonnier. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent que les taux de taxes ont été adoptés et seront maintenus et par conséquent, aucune réduction de taxes ne sera accordée aux résidents saisonniers. Monsieur Caron indique également qu'il n'y a aucune fosse septique au chalet et lorsque ce dernier est occupé, les occupants utilisent une toilette portative. Cette lettre sera transmise à la MRC de Montmagny.

05. Présentation et adoption des comptes

07-04-06 Présentation et adoption des comptes

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que les comptes suivants soient payés :

# 7185	Patrice Painchaud	74,25
	frais de déplacement pour une rencontre des directeurs incendie	
# 7186	Hélène Painchaud	21,34
	frais de déplacement	
# 7187	Café aux Quatre Vents	160,00
	frais de formation (traversier)	
# 7188	MRC de Montmagny	10 082,80
	quote-part, 1 ^{er} versement	
	achat d'un logiciel pour les actes translatifs	

# 7189	Raymonde Bernier	40,00
	dédommagement pour l'eau fournie au 233, chemin du Roi	
# 7190	Jacques & Raynald Morin	2 655,95
	collecte des vidanges, frais de tonnage et location de conteneurs	
# 7191	Ville de Montmagny	88,31
	Quote-part pour l'entente pour la cour municipale	
# 7192	Peuple Côte-Sud	398,83
	publicité pour la Mi-Carême	
# 7193	frais de déplacement + remboursement d'achat (2,55)	95,45
# 7194	Rachel Gagné	76,00
	transport	
# 7195	Épicerie Michel Gagné	32,95
	entretien général	
# 7196	Lavery, DeBilly	359,19
	services professionnels	
# 7197	Nancy Guichard	293,79
	frais de déplacement et d'hébergement pour une formation (F.U.M.)	
# 7198	Michel Rousseau	82,50
	épandage d'abrasifs	
# 7199	Marylin Lavoie	402,59
	frais de déplacement et d'hébergement pour une formation (FUM)	
# 7200	Institut maritime du Québec	1 591,00
	formation FUM II	
# 7201	Marc Gagné	45,10
	frais de déplacement pour la formation	
# 7202	CARRA	82,35
	retenues à la source et cotisations de l'employeur	
# 7203	Air Montmagny	422,81
	transport	
# 7204	Société canadienne des postes	37,15
	frais postaux	
# 7205	Michel Gagné	396,15
	collecte des vidanges	
# 7206	Réal Roy	6 334,10
	déneigement	
# 7207	Microplus et Dumoulin Montmagny	870,22
	équipements informatiques, papeterie et contrat d'entretien	
# 7208	Gérald Gaul	363,70
	frais de déplacement	
# 7209	Jean-Claude Lavoie	251,29
	frais d'armement	
# 7210	Jean-Paul Roy	49,89
	frais de déplacement	
# 7211	Dany Vézina	293,79
	frais de formation (traversier)	
# 7212	Société des traversiers du Québec	1,00
	affrètement	
# 7213	Ministre des Finances	237,00
	renouvellement du permis de transport maritime	
# 7214	Société canadienne des postes	125,70
	frais postaux	
# 7215	Réal Roy	2 000,00
	déneigement des stationnements, 1 ^{er} versement	
# 7216	Michel Gagné	396,15
	collecte des vidanges	
# 7217	Nancy Guichard	0,00
	duplicata du chèque # 7197	
# 7218	Mario Bilodeau	0,00
	duplicata du chèque # 7167	
# 7219	Gérald Gaul	600,00
	frais d'assignation	
07-04-04	Télus	383,82
	téléphonie	
07-04-05	Télus	116,34
	téléphonie	
07-04-06	Desjardins	28,43
	services de paie	
07-04-10	Hélène Painchaud	820,09
	salaire	
07-04-10	Remises gouvernementales	347,53
07-04-10	Employés (Grue-des-Iles)	5 947,59
	salaires et remises gouvernementales	
07-04-24	Desjardins	80,45
	services de paie	
07-04-24	Jacques André Roy	385,09
	salaire du maire	
07-04-24	Remises gouvernementales	124,54
07-04-24	Hélène Painchaud	820,09
	salaire	
07-04-24	Remises gouvernementales	347,53
07-04-24	Denise Vézina	165,06
	préposée à l'entretien	
07-04-24	Remises gouvernementales	18,39
07-04-24	Employés (Grue-des-Iles)	9 968,68
	salaires et remises gouvernementales	

Adopté.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, certifie que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues dispose des crédits

suffisants pour les fins visées par les comptes ci-haut mentionnés au montant de 48 514,98 \$.

Hélène Painchaud dir. gén & sec. trés.

6. Disposition des sédiments de dragage

Monsieur le maire mentionne qu'il a reçu une demande pour la disposition des sédiments de dragage sur le territoire de la Municipalité. En faisant référence à la résolution numéro, 03-10-04, il mentionne que la Municipalité ne possède pas d'espace disponible pour déposer les sédiments sur son territoire et demande aux conseillers s'ils sont toujours en accord avec cette résolution. Les membres du conseil sont unanimes à maintenir cette résolution.

Monsieur le maire fait part d'une demande d'autorisation de la firme Procéan Environnement Inc. concernant le dragage d'entretien au quai de l'Isle-aux-Grues. Comme par les années passées, une lettre sera adressée à la firme Procéan Environnement Inc. indiquant que la réglementation de l'urbanisme et municipale ne prévoit pas ce type de travaux. Par conséquent, ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal.

7. Départ vers la Grosse-Ile

Dans une lettre en date du 10 mars 2007, monsieur Michel Rousseau, président de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, demande l'appui de la Municipalité afin de développer un nouveau produit soit : des visites à Grosse-Ile avec départ de l'Isle-aux-Grues. Monsieur le maire mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec monsieur Hugues Michaud, directeur, Unité de gestion de Québec pour Parcs Canada, concernant ce dossier. Lors de cette rencontre, il a été convenu que monsieur Daniel Villeneuve, responsable de Grosse-Ile, rencontrerait les dirigeants de la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues afin de mettre en place un projet pilote soit : une visite d'une durée de deux heures à Grosse-Ile avec départ de l'Isle-aux-Grues. Cette offre de service devra être offerte à Croisières Lachance et Croisières le Coudrier.

8. Dépôt à terme

07-04-07 Dépôt à terme

Considérant que la Municipalité dispose d'un *Fonds de roulement* d'un montant de 25 000 \$ qu'elle veut faire fructifier ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

De déposer le montant du *Fonds de roulement* dans un dépôt à terme rachetable en tout temps, et ce, aux intérêts en cours.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, et/ou madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à cette opération.

Adopté.

09. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

8 mars	Rencontre avec le vérificateur-comptable, monsieur Marc Couillard pour le dossier du traversier.
13 mars	Rencontre de la Corporation pour la mise-en-valeur de Grosse-Ile. Rencontre pour le Pacte rural. Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
14 mars	Rencontre de la Fédération québécoise des municipalités à Québec afin de traiter du dossier des municipalités dévitalisées.
16 mars	Rencontre avec madame Esther Larochelle, directrice générale de l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud concernant l'occupation du bureau vitré à la Gare fluviale.
27 mars	Pré-rencontre avec le Conseil municipal et monsieur Marc Couillard, vérificateur comptable pour la présentation des états financiers.
28 mars	Formation <i>Système de gestion de la sécurité</i> (SGS)
2 avril	Rencontre d'information avec la population

10. Varia

a) Politique familiale

Monsieur Michel Rousseau, représentant de la Municipalité dans le cadre de la Politique familiale, dresse un bref compte-rendu de la réunion à laquelle il a assisté le 29 mars dernier. Monsieur Rousseau mentionne que dans le but de faciliter l'implantation de nouvelles familles, chaque municipalité a le mandat de former un comité de travail. Une lettre circulaire sera transmise à la population afin d'inviter les personnes intéressées à faire partie de ce comité.

b) Transferts budgétaires

07-04-08 Transferts budgétaires

Considérant que des dépenses non prévues au budget sont venues s'ajouter ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Gaston Robin

Et unanimement résolu

Que soit retranché un montant de :

- 3 000 \$ du poste # 5015 secrétaire-trésorière

Que ce montant soit transféré comme suit :

- 1 000 \$ au poste # 5110 informatique et équipements
- 150 \$ au poste # 5115 administration bancaire
- 375 \$ au poste # 5116 publications dans les journaux
- 275 \$ au poste # 5340 don et aide aux organismes
- 500 \$ au poste # 5344 centre -électricité
- 450 \$ au poste # 5490 contentieux
- 250 \$ au poste # 5546 233, chemin du Roi - divers

Adopté.

c) Réfection des nids-de-poule

Monsieur Denis Boulanger demande que les nids-de-poule sur le chemin du Roi vers l'aéroport et sur le chemin du Quai soient réparés. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent de demander l'autorisation au ministère des Transports du Québec puisque les endroits à réparer sont sous sa responsabilité et de demander à monsieur Réal Roy d'effectuer ces réparations.

08. Période de questions

12. Levée de la séance

07-04-09 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Gaston Robin

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 10, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, d.g. et sec.-trés.